Annexe 1 : tableau de bord de suivi du SAGE - mise à jour 2014

N°	Nom de l'indicateur	Résultat	Objectif du SAGE	Année(s) des données	
	GESTION QUANTITATIVE - Eau salée souterraine				
	ESS.1- Poursuivre et améliorer le suivi des ressources et de leur exploitation				
E55.	3.2- Préserver les ressources en eau salée souterraine				
1	Nombre de jours de dépassement de la cote d'alerte du protocole de gestion pour la nappe d'eau salée souterraine de Noirmoutier	85 jours	/	2013	
2	Volumes annuels prélevés en eau salée souterraine sur l'île de Noirmoutier et évolution	6 690 000 m3, + 4% par rapport à 2012	Ne pas dépasser 11,3 millions m3/an	2013	
3	Volumes annuels prélevés en eau salée souterraine sur le polder du Dain et évolution	1 800 000 m3, + 6% par rapport à 2012	Mettre en place un suivi	2013	
4	Evolution de la qualité de l'eau salée souterraine sur l'île de Noirmoutier	Relative stabilité	/	2013	
5	Evolution de la qualité de l'eau salée souterraine sur le polder du Dain	Relative stabilité	/	2013	
GEST	TION QUANTITATIVE - Eau douce superficielle et souterraine				
	- Limiter la concurrence entre les prélèvements d'eau pour l'usage alime	ntation en eau potable et pour les autres usages			
ED.2	- Développer les économies d'eau potable				
ED.3	- Améliorer la gestion quantitative de l'eau douce du milieu				
6	Volumes annuels prélevés dans l'aire d'alimentation de la nappe de Machecoul pour les usages autres que l'alimentation en eau potable et évolution	1 322 600 m3/an, - 4% par rapport à 2011	Pas d'augmentation du volume autorisé ou déclaré	2012	
7	Volumes annuels prélevés en eau souterraine dans l'aire d'alimentation de la nappe de la Vérie pour les usages autres que l'alimentation en eau potable et évolution	17 800 m3/an, - 7% par rapport à 2011	Pas d'augmentation du volume autorisé ou déclaré	2012	
8	Volumes annuels prélevés en eau superficielle dans l'aire d'alimentation de la nappe de la Vérie pour les usages autres que l'alimentation en eau potable et évolution	21 500 m3/an, - 38% par rapport à 2011	Ne pas dépasser 240 000 m3/an	2012	
9	Volumes annuels consommés pour l'alimentation en eau potable sur le territoire	9 144 209 m3 (39 communes), - 1,4% par rapport à 2012	/	2013	
10	Définition des seuils d'alerte et de crise pour la gestion de l'eau dans le milieu	Non réalisé	/	2014	
INOI	NDATIONS - SUBMERSIONS MARINES				
IS.1 -	Améliorer la connaissance et la culture du risque inondation par débord	dement de cours d'eau et par submersion marine			
	Prévenir le risque inondation				
IS.3-	Promouvoir une gestion intégrée du risque inondation à l'échelle du bas				
11	Amélioration de la culture du risque inondation sur les communes soumises à ce risque	14 communes ont approuvé un PCS / 24 communes concernées par le risque inondation-submersion (d'après les DDRM) + 4 en cours d'élaboration	/	2014	
12	Inventaires des repères de crues	Nombre de communes ayant réalisé l'inventaire des repères de crues / 24 communes concernées par le risque inondation-submersion (d'après les DDRM)	24/24 dans un délai de 2 ans à compter de la publication du SAGE	2014	
13	Proportion de communes couvertes par un schéma directeur des eaux pluviales	Nombre de communes couvertes par un schéma directeur des eaux pluviales de - de 10 ans / 39 communes du SAGE	39/39 dans un délai de 4 ans à compter de la publication du SAGE	2014	
14	Avancement de l'inventaire des éléments bocagers	Non commencé	Validation CCTP dans un délai de 2 ans à compter de la publication du SAGE > 2016	2014	

N°	Nom de l'indicateur	Résultat	Objectif du SAGE	Année(s) des données		
_	QUALITE DES EAUX - Nutriments et oxygène dissous					
	QENO.1 - Mettre en place le périmètre de protection des captages d'eau potable et mener à bien la démarche « captage prioritaire Grenelle » pour la nappe de Machecoul					
	QENO.2- Limiter l'impact des assainissements collectifs QENO.3- Limiter l'impact des assainissements non collectifs					
	0.3 - Elimiter i impact des assamssements non collectifs 0.4 - Réduire les apports agricoles					
	O.5 - Réduire les transferts et améliorer l'autoépuration des eaux					
15	Approbation du périmètre de protection des captages de Machecoul	Non	Dans un délai de 3 ans à compter de la publication du SAGE -> 2017	2014		
16	Avancement de la démarche Grenelle sur les captages de Machecoul	Etape 4) Elaboration du programme d'actions	/	2014		
17	Mualité de l'eau nour le naramètre nitrates en eau superficielle et évolution 🔠 📗	19 points de prélèvement répondent à l'objectif du SAGE / 22 points de prélèvements analysés (soit 86 % des points)	* Eaux superficielles : tendre vers < 30 mg/l (Percentile 90)	Percentile 90 2012-2013		
18	Mualité de l'eau nour le naramètre nitrates en eau souterraine et évolution 🔠 📗	40 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 44 prélèvements analysés, en 6 points différents (soit 91 % des prélèvements)	* Eaux souterraines : tendre vers < 50 mg/l (Percentile 90)	2012-2013 (calcul percentile 90 point par point = impossible)		
19		Aucun point de prélèvement ne répond à l'objectif du SAGE / 13 points de prélèvements analysés (soit 0 % des points)	* Eaux superficielles : tendre vers < 0,2 mg/l (Percentile 90)	Percentile 90 2012-2013		
20	évolution	2 points de prélèvement répondent à l'objectif du SAGE / 13 points de prélèvements analysés (soit 15 % des points)	* Eaux superficielles : tendre vers > 6 mg/l (Percentile 90)	Percentile 90 2012-2013		
21	Proportion de communes couvertes par un schema directeur d'assainissement	28 communes couvertes par un schéma directeur d'assainissement de - de 10 ans / 39 communes du SAGE	39/39 dans un délai de 4 ans à compter de la publication du SAGE	2014		
22	objectifs du SAGE	202 268 équivalents-habitants en assainissement collectif conformes au SAGE / 239 160 équivalents-habitants en assainissement collectif <u>avec rejet en eau superficielle</u> (soit 85% des EH), +1% par rapport à 2012	/	2013		
23	Proportion d'installations ANC contormes	Nombre d'ANC conformes / Nombre total d'ANC Et évolution par rapport à l'année précédente : ↗ ou ↘	/			
24	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Nombre d'agriculteurs sensibilisés Et/ou nombre d'opérations réalisées	/			
	LITE DES EAUX - Phytosanitaires					
	1 - Améliorer la connaissance sur l'usage des produits phytosanitaires					
	2- Limiter les usages non agricoles					
QEP.3- Limiter les usages agricoles QEP.4- Limiter les transferts						
25	Qualité de l'eau pour le paramètre phytosanitaires en eau superficielle et	3 points de prélèvement répondent à l'objectif du SAGE / 7 points de prélèvements analysés (soit 43 % des points)	Somme des phytosanitaires < 1µg/l	Percentile 90 2012-2013		
26	Mualité de l'eau nour le naramètre phytosanitaires en eau souterraine et l	43 prélèvements répondent à l'objectif du SAGE / 43 prélèvements analysés, en 6 points différents (soit 100 % des prélèvements)	Somme des phytosanitaires < 1μg/l	2012-2013 (calcul percentile 90 point par point = impossible)		
27		24 communes ont réalisé ou sont en train de réaliser un plan de désherbage / 39 communes du SAGE	39/39 d'ici 2017	2014		

N°	Nom de l'indicateur	Résultat	Objectif du SAGE	Année(s) des données
28		Nombre communes ayant signé la charte d'engagement de la CREPEPP et niveau d'engagement / nombre de communes du SAGE	/	/
29	Evolution des achats de phytosanitaires sur le territoire	Attente de la base de données régionale	/	2014
30		Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens, particuliers) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la réduction de l'utilisation des phytosanitaires Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées	/	/
31	Proportion de jardineries, paysagistes du territoire ayant signé une charte d'engagement relative à la réduction des phytosanitaires	Nombre de jardineries, paysagistes ayant signé une charte / Nombre total de jardineries, paysagistes recensés sur le territoire	/	/
QUA	LITE DES EAUX - Bactériologie et micropolluants			
QEBN	M.1- Améliorer la connaissance			
QEBN	M.2- Limiter les apports urbains			
QEBN	M.3 – Améliorer la gestion des pollutions portuaires et l'utilisation des éc	quipements du littoral		
<i>32</i>	Profils de vulnérabilité des sites de baignade et des sites conchylicoles	Etude à venir en 2015	/	2014
33	Nombre de plans de gestion des dragages des ports réalisés	0 plan de gestion des dragages des ports / Nombre de ports	/	2014
QUA	LITE DES MILIEUX - Cours d'eau du bocage			
	E.1 - Améliorer la connaissance des cours d'eau			
QM-C	E.2 - Restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau			
QM-C	E.3 - Lutter contre les espèces invasives			
34	Nombre d'ouvrages hydrauliques adaptés, manœuvrés ou supprimés pour la continuité écologique	Nombre d'ouvrages adaptés pour la continuité écologique / Nombre total initial d'ouvrages	/	/
35	Linéaire de cours d'eau bocagers restaurés	Nombre de km de cours d'eau bocagers restaurés / Nombre de km de cours d'eau dégradés dans l'état initial <i>(cf. études CREZH/CTMA)</i>	/	/
36	Qualité des milieux aquatiques (indices biologiques)	* Indice Biologique Diatomées : 1 bonne, 13 moyennes et 2 médiocres / 16 analyses * Indice Biologique Invertébrés (équival. IBGN) : 3 bonnes, 6 moyennes, 4 médiocres, 1 mauvaise / 14 analyses * Indice Poisson Rivière : 1 bonne, 2 moyennes, 8 médiocres, 4 mauvaises / 15 analyses	/	2012-2013
QUA	LITE DES MILIEUX - Zones humides			
QM-Z	H.1 – Préserver, restaurer et gérer les zones humides (hors marais)			
QM-Z	H.2 – Encadrer les projets portant atteinte aux zones humides			
QM-Z	H.3 - Renforcer les opérations de communication sur les zones humides			
37	Surface de zones humides bocagères impactées négativement par des projets (remblai, imperméabilisation,)	Superficie cumulée de zones humides impactées par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = 69 340 m² (tout en Vendée) en 2013, 16 800 m² (tout en Vendée) en 2014	1	2013-2014
38	Intégration des principes définis par le SAGE en matière de compensation à l'atteinte aux zones humides	Part des dossiers loi sur l'eau (autorisation) intégrant les principes de compensation énoncés dans la disposition du SAGE consacrée aux mesures compensatoires : 1 principe sur 3, 2 sur 3 ou 3 sur 3	/	/
39	Surface de zones humides restaurées, rendues plus fonctionnelles (<u>actions</u> <u>volontaires, hors mesures compensatoires</u>)	Surface de zones humides restaurées, rendues plus fonctionnelles	/	/
40	Actions de sensibilisation à la préservation des zones humides	Nombre de personnes (agriculteurs, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation à la préservation des zones humides Et/ou nombre d'opérations de sensibilisation réalisées		/

N°	Nom de l'indicateur	Résultat	Objectif du SAGE	Année(s) des données
	LITE DES MILIEUX - Têtes de bassin versant			
	TB.1 - Améliorer la connaissance sur les têtes de bassin versant			
	B.2 - Gérer et préserver les têtes de bassin versant			
QM-1	B.3 - Informer et sensibiliser sur les têtes de bassin versant			
41	Avancement de la démarche d'identification des têtes de bassin versant	Non commencé	/	2014
42	Actions de sensibilisation à la préservation des têtes de BV	Aucune	/	2014
QUA	LITE DES MILIEUX - Marais rétro-littoraux			
QM-N	M.1 - Organiser la réflexion autour des sujets spécifiques aux marais rétr	o-littoraux		
	M.2 - Assurer une gestion cohérente des marais rétro-littoraux			
	M.3 - Entretenir le réseau hydraulique et gérer l'eau			
	M.4 - Restaurer la continuité écologique des canaux du marais			
	M.5 - Lutter contre les espèces invasives			
QM-I	M.6 - Préserver et gérer les parcelles de marais	To 1 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11		
43	Qualité des milieux aquatiques (indices biologiques)	Nombre d'analyses d'indices biologiques en qualité bonne, moyenne, médiocre, mauvaise / Nombre total d'analyses d'indices biologiques réalisées> quand il y aura un référentiel	/	/
44	Surface de marais impactés négativement par des projets (remblai, imperméabilisation,)	Superficie cumulée de marais impactés par des projets soumis à autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau = 17 000 m² (tout en Vendée) en 2013, 36 900 m² (dont 36 300 m² en Vendée) en 2014	/	2013-2014
45	Surface de marais restaurées, rendues plus fonctionnelles (actions volontaires, hors mesures compensatoires)	Surface de marais restaurées, rendues plus fonctionnelles	/	/
46	Etat de la colonisation du réseau hydraulique par la jussie	Partie Vendéenne: 415 km de réseau colonisés et 31 ha de plans d'eau dans le marais breton, 1,5 km de réseau colonisé à l'amont du marais (Challans, la Garnache). En 2014, 191 m³ de jussie ont été arrachés sur 185 km de réseau. Partie Loire-Atlantique: pas de chiffres précis sur la colonisation mais la jussie est présente sur le marais breton et dans le secteur du canal de Haute-Perche (canal, ruisseau du Pin, étang du Val Saint Martin). En 2014, sur le secteur du SAH, 30 km de réseau ont fait l'objet d'opérations d'arrachage de jussie.	/	2013-2014
47	Linéaire de réseau primaire, secondaire, tertiaire restauré	50 km de réseau hydraulique ont été curés en marais (CTU inclus, mais hors MAE fossés) 3 km de réseau hydraulique ont fait l'objet de travaux de protection de berges (protection, renforcement, engraissement,)	/	2014
48	Actions de sensibilisation au problème des espèces invasives	Nombre de personnes (grand public, élus, techniciens) ayant bénéficié d'une sensibilisation au problème des espèces invasives Et/ou nombre d'actions réalisées (journées de sensibilisation, plaquettes,)	/	/
49	Proportion de jardineries, paysagistes, pépiniéristes du territoire ayant signé une charte d'engagement relative aux espèces invasives	Nombre de jardineries, paysagistes, pépiniéristes ayant signé une charte / Nombre total de jardineries, paysagistes, pépiniéristes recensés sur le territoire	/	/
50	Nombre de plans de gestion durable des marais réalisés	Aucun plan de gestion durable / Nombre d'entités hydrauliques identifiées	/	/

N°	Nom de l'indicateur	Résultat	Objectif du SAGE	Année(s) des données
51	Mise à jour ou élaboration de règlements d'eau	Nombre de règlements d'eau validés par la CLE, par les Préfectures	/	/
52	Mise en place des protocoles de gestion des prélèvements destinés aux mares de chasse	Aucun protocole de gestion validé par la CLE / Nombre attendu (2)	Dans un délai de 3 ans à compter de la publication du SAGE	/
СОН	ERENCE ET ORGANISATION			
CO.1	- Porter et coordonner la mise en œuvre du SAGE			
	- Suivre la mise en œuvre du SAGE			
CO.3	- Animer, communiquer et sensibiliser			
53	Suivi des dossiers instruits au titre de la loi sur l'eau sur le territoire	* Nombre de dossiers ou de récépissés de déclaration reçus = 40 * Nombre de dossiers d'autorisation reçus = 4 * Nombre d'avis rendus = 6 * Principales rubriques concernées : 2.1.5.0 (rejet eau pluviale) = rencontrée dans 31% des dossiers, 3.3.1.0 (destruction zh) = rencontrée dans 24% des dossiers	/	2014
54	Lancement de réflexions concernant l'organisation des maîtrises d'ouvrage locales	Non	/	2014
55	Animation du SAGE et concertation	* Nombre de réunions de groupe de travail : 1 (comité technique observatoire local de l'eau) * Nombre de commissions : 2 (ANC et eau salée souterraine) * Nombre de réunions du Bureau de la CLE : 0 * Nombre de séances plénières de la CLE : 2	/	2014
56	Poursuite des contrats de mise en œuvre du SAGE	* Contrat Régional de Bassin Versant 2007-2009: Coût = 2 921 776 €, pour 13 opérations, Subvention du Conseil Régional = 888 120 € * Contrat Territorial 2008-2013 (prolongé par avenant pour 2014): Coût prévisionnel = 6 409 342€, pour 60 opérations. Subvention prévisionnelle de l'Agence de l'Eau = 2 561 379€ Avenant 2014: Coût prévisionnel = 321 760 €, pour 13 opérations. Subvention prévisionnelle de l'Agence de l'Eau = 152 280 € * Contrat Régional de Bassin Versant 2011-2013 (prolongé par avenant pour 2014): Coût prévisionnel = 2 867 300 €, Subvention prévisionnelle du Conseil Régional = 937 639 €, pour 30 opérations (tous ces chiffres incluent l'avenant)	/	2014